JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

LOWENTHAL

Essai sur les rapports entre la mortalité et la natalité

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 10-31

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__10_0>

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III.

ESSAI SUR LES RAPPORTS ENTRE LA MORTALITÉ ET LA NATALITÉ

Considérations sur la mortalité française.

MESSIEURS,

Permettez-moi, au début même de ma communication, de vous faire un aveu : ce n'est qu'après avoir longtemps hésité que je me suis décidé à aborder devant vous un problème qui depuis longtemps, semble-t-il, avait été résolu et auquel on revient de temps à autre, moins pour apporter des arguments inédits que pour en déduire quelque théorie ou quelque hypothèse nouvelle.

Ce n'est pas, je vous prie de le croire, qu'il reste dans mon esprit le moindre doute, la plus petite incertitude en ce qui concerne la justesse de l'opinion que j'aurai l'honneur de défendre devant vous. Non ! La cause de mon hésitation est ailleurs : elle est dans la crainte très sincère de ne pas être à la hauteur de la tâche que je me suis assignée et qui consiste à détruire une légende profondément enracinée dans l'esprit de savants des plus éminents ; crainte très vive et très sincère, car grande est l'autorité de ceux dont j'aurai à combattre ici les idées, les assertions, les erreurs et les chiffres.

I

Messieurs, cette légende ou ce préjugé sur la marche soi-disant parallèle des mouvements de population, qu'on a baptisé de *loi*, cette légende, dis-je, ou ce préjugé, remonte à la plus haute antiquité. Et peut-être M. Guillard aurait-il été surpris d'apprendre que sa célèbre formule « la vie mesure la mort et la mort mesure la vie » n'est qu'une variante d'une idée exprimée par Lucrèce [1] :

Crescit enim rerum novitate extrusa vetustas
Semper, et ex aliis aliud reparare necesse est...

qui lui-même, sans le savoir peut-être, n'a fait que paraphraser cette pensée mélancolique d'Homère : « Les générations humaines ressemblent à celles des feuillages des bois : le vent jette les feuilles à terre et la forêt en produit d'autres au nouveau printemps ; ainsi passent les hommes : l'un vient, l'autre s'en va. » Sauvez celui-ci de la mort, dira-t-on plus tard, beaucoup plus tard, vous empêcherez l'autre de naître. Empêchez celui-ci de s'en aller, l'autre ne viendra point : car pour que l'un vienne, il faut nécessairement que l'autre disparaisse. N'est-ce pas que la mort mesure la vie et la vie mesure la mort ?

Hélas ! *nihil novum sub luna.*

Quelle est donc l'origine de cette croyance aux relations étroites qui existeraient entre l'œuvre de la vie et les ruines de la mort ? C'est la conception de la nature-*festin*, de la nature-*banquet*, à places limitées, à abord difficile, que par erreur on attribue à Malthus, mais qui en réalité est vieille comme le monde.

Voyez l'homme primitif, tel que nous le dépeint le grand poète de l'antiquité,

1. LUCRÈCE, *De natura rerum*, L. III, 952.

Lucrèce. A la tombée de la nuit, se dirigeant vers l'antre de la montagne ou vers l'abri de feuillage qui lui sert de gîte, pourquoi jette-t-il des regards furibonds tout autour ? Méfiant autant qu'égoïste et cruel, il est toujours sur le qui-vive, prêt à défendre son butin et à se ruer sur quiconque voudrait s'asseoir à un banquet dont il entend rester l'unique convive. La femme elle-même en est exclue : avec elle il n'a d'autres rencontres que « celles que *Vénus* ménageait dans les bois ».

Et Venus in silvis jungebat corpora amantum :
Conciliabat enim vel mutua quamque cupido
Vel violenta viri vis atque impensa libido
Vel pretium, glandes atque arbuta, vel pira lecta(1).

Dans une phase ultérieure, nous voyons la femme admise au banquet de l'homme : il est vrai qu'elle y figure moins comme convive, qu'en qualité de mets ; mais ce mets cesse-t-il de plaire, la femme a-t-elle perdu de ses charmes : on s'en débarrasse par le meurtre, comme le font encore les Indiens de la Californie septentrionale, qui tuent leurs femmes « dès qu'ils en sont fatigués.... » ; à moins que vu la rareté des moyens de subsistance on ne les mette en conserves, procédé en usage dans certaines régions d'Australie, où, paraît-il, on ne rencontre presque pas de femmes âgées de plus de trente ans.

Hanté, à l'égal des malthusiens, par la crainte absurde de manquer de subsistances sur cette terre vierge, regorgeant de richesses de toute nature, l'homme primitif professe une haine aussi instinctive qu'intéressée des enfants, que, malthusien avant la lettre, il considère comme des *intrus*. Et, puisque la mort mesure la vie, et la vie la mort ; et puisque l'un ne peut pas venir sans que l'autre ne s'en aille, il est de toute logique que pour que celui-ci reste, il faut empêcher l'autre de venir. Mais ni la contrainte morale ni la réserve physique ne sont encore inventées : il est donc forcé de laisser venir à lui les petits enfants, que dans l'immense majorité des cas il tue aussitôt venus, pour garder le plus longtemps possible sa place au « grand banquet de la nature » ; ceux qui échappent au massacre doivent leur vie à l'amour maternel.

Nombre de peuplades sauvages contemporaines s'adonnent à ce noble sport encore à l'heure actuelle. Chez les Esquimaux, le mâle ne supporte la présence des enfants qu'à la condition expresse qu'ils ne soient pas à sa charge, mais à celle de sa femme. Cette dernière vient-elle à mourir, les enfants sont-ils trop jeunes pour se suffire à eux-mêmes : on les enterre tout vivants avec leur mère. Les choses ont dû se passer ainsi à l'âge du bronze : on trouve en effet souvent des squelettes de femmes appartenant à cette époque, accompagnés de ceux d'enfants en bas âge. A Taïti existait, il y a peu d'années, avant que la civilisation y ait pénétré, une association connue sous le nom d'Arreoy, comprenant des individus des deux sexes et dont tous les membres étaient considérés comme mariés les uns aux autres. Les enfants mis au monde par les femmes de cette association étaient invariablement mis à mort : ceux ou celles qui voulaient les garder étaient bannis de la société et baptisés de la qualification injurieuse de « porteurs d'enfants ». Le mépris que professe notre bourgeoisie pour les « porteurs d'enfants » a, comme vous le voyez, des précédents ; et

1. Lucrèce, *De natura rerum*, L. V, 960-963.

seule la douceur de nos mœurs — je ne dis pas l'état précaire de notre population — s'oppose à ce que nous les bannissions de la société : nous nous contentons de les expulser de leurs habitations.

Telles sont, Messieurs, les premières applications de la loi démographique que vous savez et que dans notre outrecuidance nous pensons avoir découverte. En réalité, elle constitue le premier *credo* de tout être humain, que dis-je, de tout être vivant, voire même de toute cellule vivante : le phénomène de la phagocytose, dont nous profitons à notre insu, n'est qu'une des multiples manifestations de ce *credo*.

Quels en étaient les résultats au point de vue de la population ? Nous pouvons en juger d'après l'état démographique de l'Amérique il y a trois siècles. A cette époque, l'immense continent qui venait d'être découvert par Colomb et qui, depuis des milliers de siècles, était habité par les humains, à cette époque, dis-je, l'Amérique présentait un immense désert, où, au milieu même des subsistances de toute nature qui abondaient, mais restaient inexplorées, végétaient misérablement quelques hordes sauvages. Et cependant leur fécondité était très grande, puisqu'elle n'était entravée ni par les lois, ni par la morale, ni par la rigueur des mœurs, ni par le calcul. Et voyez, Messieurs, l'importance de ce facteur de population qu'est la mortalité, importance que nient certains statisticiens : il a suffi de l'immigration d'une race nouvelle, à fécondité certes moins intensive, mais qui plus que l'ancienne professait du respect à l'égard de l'être procréé, pour convertir en peu d'années ce vaste désert en une ruche où pullulent des millions d'habitants.

Encore un pas et nous arrivons à l'ère patriarcale, ère de la plus grande prospérité morale de la famille : les enfants à leur tour sont admis au banquet. Non pas que la lutte autour des mets ait cessé : elle n'a jamais cessé et ne cessera vraisemblablement jamais, mais parce que la capillarité sociale, qui, contrairement à ce que professait le regretté M. Arsène Dumont, varie avec les besoins nouveaux et selon les conceptions nouvelles, parce que, dis-je, la capillarité sociale incitait l'homme de cette époque à s'entourer pour son plus grand bien d'une nombreuse famille, de même que cette capillarité sociale nous incite nous, au nom de nos intérêts, à réduire la famille à sa plus simple expression.

Dans l'ordre nouveau, dans l'ordre patriarcal — où le but suprême de la vie est la procréation ; où le mâle n'existe que pour faire des enfants et leur assurer le bien-être, et la mère que pour les porter, les mettre au monde et les élever ; où le foyer domestique, centre et raison d'être de toute existence, est entouré d'un véritable culte — dans l'ordre patriarcal, rien ne s'oppose à la multiplication de l'espèce. Tout, au contraire, y porte : l'intérêt et la morale, les superstitions, les préjugés et la religion ; les aspirations individuelles et les exigences de la communauté.

Aussi voyons-nous les familles patriarcales se développer et se multiplier avec une intensité surprenante : les Hébreux qui, selon la *Genèse*, n'entrèrent en Égypte qu'au nombre de 70 couples, comptent, deux siècles plus tard, selon les évaluations de Moïse (*Nombres*) 600 000 hommes âgés de plus de vingt et un ans, ce qui suppose une population de plus de 2 millions d'habitants et une période de doublement de quatorze ans.

Cette extension engendre des contacts de plus en plus fréquents entre les humains, et de ce contact naît la paix ou la guerre, plus souvent la paix. Car la vie familiale est la meilleure école de la solidarité, dont elle est d'ailleurs la première manifestation. Les familles s'unissent et forment les tribus ; les tribus à leur tour forment

des cités qui, pour accroître leur force, se groupent en ligues, prélude de la formation de l'État et de la constitution définitive de la société.

« Ce qui donne naissance à la société, dit Platon, c'est l'impuissance où chaque homme se trouve pour se suffire à lui-même et le besoin qu'il éprouve de beaucoup de choses. » C'est ainsi que, d'après le philosophe grec, le sentiment de solidarité n'est qu'une manifestation de l'égoïsme : « On ne fait part, dit-il, à un autre de ce qu'on a, que pour recevoir ce qu'on n'a pas, que parce que on croit y trouver son avantage (1). »

Avec la multiplication du genre humain, que favorise singulièrement la nouvelle organisation, les besoins s'accroissent, deviennent de plus en plus complexes, en même temps que s'accumulent les difficultés de les satisfaire. D'où les alarmes nées de l'accroissement de l'espèce ; d'où la crainte de manquer de subsistances ; d'où la tendance à réagir contre le mal qu'est l'excès de la population, en limitant le nombre des naissances, en sacrifiant l'avenir au présent, en empêchant l'autre de naître, afin que celui-ci puisse garder le plus longtemps possible sa place au grand banquet de la nature (2).

Platon, à la suite de Socrate, se fait l'écho de ces alarmes, de ces inquiétudes et de ces tendances. Dans sa *République*, il partage les États en deux grandes catégories : les États malades sont ceux dont la population est trop grande et les naissances trop nombreuses pour que tout et chacun puisse y trouver « ce qui est nécessaire à sa subsistance (3) ». Au contraire de l'État malade, « plein d'humeurs », l'État sain est celui dont les citoyens « proportionnent le nombre de leurs enfants à leur bien, pour éviter les incommodités de la pauvreté et de la guerre », formule en tout point semblable à celle que vingt-deux siècles plus tard Malthus croit de très bonne foi avoir trouvé le premier. Or, de même que les méchants peuvent devenir bons et les malades peuvent guérir, de même un État malade peut recouvrer la santé en se débarrassant du trop-plein de ses humeurs, en maintenant le nombre de ses naissances et celui des enfants vivants dans des limites telles que chacun « puisse tirer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance (4)... »

Pour maintenir les naissances « dans les limites des subsistances », Platon trace, d'après Socrate, son illustre maître, tout un programme, dont certaines parties furent mises en pratique au milieu du XIX^e^ siècle, par de profonds politiciens allemands imbus de la doctrine malthusienne.

Ce programme, le voici, avec sa très suggestive entrée en matière.

« S'il y a une occasion où un mensonge puisse être utile à la société, c'est surtout en ce qui regarde les mariages et la propagation de l'espèce. Il faut, selon nos principes, que les rapports des sujets d'élite de l'un et l'autre sexe soient très fréquents, et ceux des sujets inférieurs très rares ; de plus, il faut élever les enfants des premiers et non ceux des seconds, si on veut que le troupeau ne dégénère pas. D'un autre côté, toutes les mesures ne doivent être connues que des seuls magistrats, autrement ce serait exposer le troupeau à des discordes. Il sera donc à propos d'instituer

---

1. *République*, L. II, p. 117, traduction d'E. Chamerot et A. Saisset.

2. Les premières mesures légales dirigées contre l'excès de population sont dues à Phidon de Corinthe, l'un des plus anciens législateurs, qui, dit Aristote, « était persuadé que le nombre des familles et celui des citoyens devait rester fixe et invariable » (*Politique*, L. II, ch. III, § 7).

3. *République*, L. II, p. 121.

4. *République*, L. II, p. 119.

des fêtes où nous rassemblerons les époux futurs. Nous laisserons aux magistrats le soin de régler le nombre des mariages, afin qu'ils maintiennent le même nombre de citoyens, en remplaçant ceux que la guerre, les maladies et les autres accidents peuvent enlever. On fera ensuite tirer les époux au sort en ménageant les chances si adroitement que les sujets inférieurs s'en prennent à la fortune et non aux magistrats de ce qui leur est échu.

« La durée de la vie génératrice étant de 20 ans pour les femmes et de 30 ans pour les hommes, les unions ne seront autorisées qu'entre 20 et 40 ans pour les premières et 25 et 55 ans pour les derniers. Cet âge passé, « on laissera aux unes et aux autres la liberté complète de s'unir, *après toutefois leur avoir enjoint expressément de ne mettre au jour aucun fruit conçu dans un tel commerce et de l'exposer si, malgré les précautions* (sic), *il en naissait un* ». Le même sort sera réservé en général à tous les enfants nés des unions non autorisées, de même d'ailleurs qu'à ceux qui « auraient quelque difformité ». « Les parents seront déclarés coupables d'injustice et de sacrilège pour avoir engendré un enfant dont la naissance est un ouvrage de ténèbres et de libertinage, et les prêtres s'abstiendront de prières et de sacrifices réservés au profit et à l'usage exclusif des parents vertueux et des enfants légitimes. » Ces derniers seuls auront droit à la vie : aussitôt nés, ils sont portés « au bercail commun » et « confiés aux gouvernantes dans un quartier séparé du reste de la ville (1) ».

C'est là, Messieurs, la puériculture dans toute sa splendeur, puériculture aux frais de l'État.

Dans la société engendrée par l'imagination accouplée de deux philosophes et qui, au point de vue démographique, répond à l'idéal créé plus tard par Malthus, — dans cette société, la vie mesure la mort, et la mort mesure la vie : les naissances en effet ne sont admises que dans les limites des subsistances et au fur et à mesure des vides « produits par les maladies, la guerre et autres accidents » ; d'autre part, les enfants nés en trop grand nombre sont considérés comme les intrus et, comme tels, « exposés dans quelque endroit tenu secret » ; *vulgo* : condamnés à mort par inanition.

Évidemment, Socrate et son disciple Platon, de même que plus tard Guillard et son disciple M. J. Bertillon, se représentaient la société humaine sous la forme d'un bassin d'une capacité donnée, muni d'un flotteur, de façon à le tenir toujours rempli d'eau, et de deux robinets, un d'entrée (natalité), l'autre de sortie (mortalité), et dont le premier ne s'ouvre pour la vie que lorsque le second est ouvert par la mort.

Cependant, si Platon professait que la nature ne tolère pas la présence de ceux qui, selon l'expression pittoresque de Malthus, « viennent dans un monde déjà possédé », il n'admettait nullement la bienveillante prévoyance, en vérité très problématique, de la nature, qui, à en croire Guillard, crée un homme là seulement où il y a un pain. Non, la nature laisse l'homme parfaitement libre de procréer à sa guise, quitte à se débarrasser des intrus — de ceux qui viennent sans attendre que l'autre s'en aille — par tous les moyens en son pouvoir : les maladies, la guerre et autres accidents. Et c'est précisément parce que la nature n'est pas prévoyante que c'est à l'homme de l'être, et c'est lorsque l'homme ne l'est pas que c'est à l'État de l'être. Et voilà pourquoi Platon, dans le but d'éviter à l'humanité les malheurs

1. *République*, L. V, p. 257.

résultant de l'excès de population, voilà pourquoi Platon confère à l'État la garde des robinets du bassin : du robinet d'entrée — en limitant les naissances en raison des décès ; du robinet des décès — en exposant les enfants qui en dépit des lois viennent en surnombre.

Les craintes de Platon concernant l'excès de population, de même que ses conceptions sur les rapports entre les naissances et les décès, furent partagées par son illustre disciple Aristote. Lui aussi s'élève contre « la multiplication infinie de l'espèce », source des plus grandes misères matérielles et morales. Il raille le législateur de Sparte qui, en vue d'augmenter le nombre de citoyens et pour encourager les familles à donner à l'État le plus grand nombre d'enfants, accordait toute espèce de faveurs, telles que : dispense de la garde à ceux qui avaient trois enfants, et l'affranchissement de tout impôt à ceux qui en avaient quatre (1). Mais par contre il approuve sans réserve Phidon de Corinthe, qui considérait l'accroissement de la population « comme un malheur », le nombre des familles et celui des citoyens devant « rester fixe et invariable ». L'accroissement de la population, selon Aristote, doit être rigoureusement maintenu dans les limites des subsistances ; les naissances ne doivent excéder un chiffre déterminé « qu'il faut poser en ayant égard au nombre éventuel des enfants qui meurent et des unions qui restent stériles. S'en rapporter au hasard, comme on le fait dans certains États, c'est une cause inévitable de pauvreté pour les citoyens ; or la pauvreté engendre les séditions et les crimes (2). » Aussi Aristote conseille-t-il les mesures les plus énergiques, afin de limiter les naissances « au chiffre éventuel des décès ».

« Pour le nombre d'enfants — car le nombre des naissances doit toujours être limité — si les coutumes ne permettent pas l'abandon d'enfant et si au delà du nombre limité quelques mariages deviennent féconds, il faut provoquer l'avortement avant que le fœtus reçoive le sentiment de la vie (3). » Il va même plus loin : à l'exemple du législateur crétois il recommande « la sobriété (Malthus disait « contrainte morale ») et l'isolement des femmes pour empêcher d'avoir beaucoup d'enfants (4) », mais autorise les relations entre hommes, pour tromper en quelque sorte l'instinct sexuel... On sait d'ailleurs qu'Aristote donna lui-même l'exemple scandaleux de cette triste pratique, qui, transplantée plus tard de Grèce à Rome, y est devenue d'un usage fréquent... C'était évidemment là, dans la pensée d'Aristote, un des moyens de limiter le nombre des naissances à celui des décès et de se conformer à cette loi fondamentale de la nature, en vertu de laquelle « la vie mesure la mort et la mort mesure la vie ».

II

Deux mille ans exactement après Aristote, au XVII^e^ siècle, nous trouvons un adepte en vérité inattendu de la loi démographique que vous savez, dans la personne du grand Condé. Après la boucherie de Sénef, où tant d'existences précieuses trouvèrent la mort, le prince, contemplant de ses yeux d'aigle inassouvi le champ de bataille, observa froidement : « Une nuit de Paris remplacera tout cela. » Mirabeau, qui

1. Aristote, *Politique*, L. II, ch. VI, § 13.
2. Aristote, *Politique*, L. II, ch. III, § 7.
3. Aristote, *Politique*, L. IV, ch. XIV, § 10.
4. Aristote, *Politique*, L. II, ch. VII, § 5.

nous rapporte cet épisode et qui immortalisa cette phrase (on l'attribue encore à Napoléon après la bataille d'Austerlitz), Mirabeau ajoute que l'exclamation du célèbre capitaine provoqua une indignation, discrète d'ailleurs, dans son entourage. Ce qui ne laisse pas que d'étonner l'auteur paradoxal de l'*Ami du peuple*. « En vain, dit-il, travaillera-t-on toutes les nuits, si les maladies et la guerre ne font pas de places vacantes (1). »

Au XVIIIe siècle, la conception de l'innocuité, voire même de l'utilité de la mort prématurée, au point de vue de la « population », était fort répandue.

En Angleterre, le grand philosophe Hume, sans avoir à sa disposition aucun chiffre ni aucune statistique — c'est son excuse — proclamait la marche parallèle de la mortalité et de la natalité. Spectateur impassible d'une épidémie meurtrière de variole, il s'en consolait d'avance parce que « quand les contagions ont emporté un grand nombre d'hommes, les générations suivantes en réparent bien vite les pertes ».

La mort mesure la vie et la vie mesure la mort. « L'histoire nous parle souvent, dit-il, des pestes qui ont emporté la troisième ou la quatrième partie d'un peuple. Cependant, après une génération ou deux, on ne s'apercevait plus de la destruction, et la société se trouvait remontée à son premier nombre. Les terres qui étaient cultivées et les maisons qui étaient bâties ; les denrées communes et les richesses acquises mettaient ceux qui avaient échappé en état de se marier immédiatement et d'élever les familles qui prenaient la place de ceux qui avaient péri (2). »

En France, le marquis de Mirabeau, dont nous connaissons déjà les idées sur la matière et qui peut être considéré comme un des prédécesseurs immédiats de Malthus, le marquis de Mirabeau raille également ceux qui, au nom de la dépopulation et « sans en connoître les principes, ordonnent les mariages, récompensent la maternité ou flétrissent le célibat (3) », et ceux qui au nom de ce même mal — qu'il n'ignorait d'ailleurs pas, mais qu'il entendait combattre par des moyens à lui, — s'attaquent à la mort. « Mon principe, dit-il, est que la mesure de la subsistance est celle de la population (4). » C'est donc de ce côté que doivent être dirigés les efforts de ceux qui poursuivent le repeuplement de leur pays (5). Combattre la mort, qui crée les places vacantes et qui appelle de nouvelles naissances, est aussi absurde que d'encourager la fécondité. « Si la multiplication de l'espèce dépendait de la fécondité, il y aurait dans le monde cent fois plus de loups que de moutons (6). » D'autre part « les batailles et les massacres ne nuisent pas à la population (7) ».

C'était là l'opinion de deux célèbres contemporains de Mirabeau — de l'abbé Expilly et du marquis de Chastellux. L'abbé Expilly, auquel nous devons un traité sur *La population de la France* (8) et un *Dictionnaire géographique*, historique et poli-

1. Mirabeau, *Ami du peuple ou Traite de la population*. Paris, 1758, p. 20.
2. Hume, *Essai sur le commerce, l'argent, la population, etc.* Paris, Guillaumin, 1847, p. 107.
3. Marquis de Mirabeau, *op. cit.*, p. 13.
4. Selon la définition de Mirabeau, *la population* est le synonyme de « multiplication des hommes », *op. cit.*, p. 10.
5. Les causes de la dépopulation, selon Mirabeau, sont : la décadence de l'agriculture, le luxe et le trop de consommation d'un petit nombre d'habitants, qui sèche dans la racine le germe de nouveaux citoyens, *op. cit.*, p. 121.
6. Marquis de Mirabeau, *op. cit.*, p. 14.
7. Id., *op. cit.*, p. 20.
8. Paris, 1749, 1 volume in-folio.

tique, des Gaules et de la France (1) — ouvrage des plus curieux et des plus documentés — l'abbé Expilly se fatiguait, à l'aide de calculs très ingénieux, à démontrer à ses contemporains, qui ne demandaient pas mieux que d'y croire, que les épidémies de peste, les famines, etc., ne nuisent en aucune façon à la population, puisque, pour employer l'expression de Hume, « les générations suivantes en réparent bientôt les pertes... » Il basait d'ailleurs son opinion sur une hypothèse admise par l'immense majorité des savants de cette époque, par Montesquieu en particulier, sur « l'immuabilité du nombre d'habitants ». « Il paroît (*sic*), grâce aux sages et belles lois qui règlent l'état actuel des habitants de l'Europe, que l'espèce humaine fixée sur cette partie de la terre doit se conserver encore longtemps, quant au nombre, à peu près dans le même équilibre où elle se trouve à l'heure actuelle (2). » Et le marquis de Chastellux, se basant précisément sur les calculs du savant abbé, affirme de son côté que par exemple « les pertes occasionnées en Provence par l'année 1720 sont déjà réparées (3) ». A quoi Voltaire, qui, on le sait, avait beaucoup d'esprit, ajouta ironiquement : « Oui..., par les voisins », restriction qui à elle seule ruine tout simplement la théorie, fausse d'ailleurs, de la vie qui mesure la mort et de la mort qui mesure la vie...

Au XIX^e^ siècle, les partisans de cette théorie ne se comptent plus : tous ceux qui ont un nom dans l'économie politique, dans la démographie ou dans la statistique l'admettent comme un axiome, comme une vérité au-dessus de toute discussion.

Au premier rang de ses défenseurs, il faut placer Malthus.

Dans la doctrine de Malthus, la vie est considérée comme un banquet où le nombre des mets et des places est restreint. En procréant trop de convives, on risque de diminuer la part de chacun, d'augmenter la misère, d'aggraver l'âpreté de la lutte pour l'existence, où le faible est fatalement vaincu et destiné à disparaître. Il s'en suit qu'une grande natalité entraîne une forte mortalité; d'autre part une mortalité affaiblie abaisse la natalité : « Toute mesure qui tend à diminuer la mortalité par l'amélioration du sort des hommes tend par cela même à diminuer les naissances. » (4)

« Un homme, dit Malthus, qui est né dans un monde déjà possédé, s'il ne peut obtenir de ses parents la subsistance qu'il peut justement leur demander et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a aucun droit de réclamer la plus petite portion de nourriture et, en fait, il est de trop. Au grand banquet de la nature il n'y a pas de couvert vacant pour lui. Elle lui commande de s'en aller et elle mettra elle-même promptement ses ordres à exécution... s'il ne peut recourir à la compassion de quelques-uns des hôtes du banquet. Si les convives se serrent et lui font une place, d'autres intrus se présentent immédiatement, demandant la même faveur. Les convives reconnaissent trop tard l'erreur qu'ils ont commise en contrecarrant les ordres stricts, à l'égard des intrus, donnés par la grande maîtresse du banquet, laquelle, désirant que tous ses hôtes soient abondamment pourvus et sachant qu'elle ne pouvait pas pourvoir un nombre illimité de convives, refusait humainement d'admettre les nouveaux venus, quand la table était déjà remplie (5). »

1. Paris, 1768, 6 volumes in-folio, ouvrage non achevé.
2. *Dictionnaire*, t V. « Population ».
3. Marquis de Chastellux, *De la félicité publique*. Amsterdam, 1775, t. II, p. 140.
4. Malthus, *Essai sur les principes de la population*, L. II, appendice du ch. II.
5. Malthus, *Essai, etc.*, L. II, ch. III, § 1^er^.

Donc, conclusion logique et, ajouterons-nous, humaine : puisque le nombre des plats et des places est limité ; puisque le trop-plein des naissances est fatalement destiné à disparaître dans une lutte où, après une bataille atroce, le plus fort vaincra fatalement le plus faible ; puisqu' « il faut que la population soit contenue par quelques obstacles, et qu'il est reconnu que ces derniers peuvent se réduire à ces trois classes : la contrainte morale, le vice et le malheur », procréons le moins possible, c'est-à-dire dans la mesure des subsistances dont pourront disposer nos enfants ; limitons notre procréation, en nous imposant s'il le faut « la contrainte morale », afin que la nature, qui en fait d'obstacles en possède bien d'autres, ne se débarrasse du trop-plein de notre procréation « par le vice et le malheur »... « La difficulté de se nourrir est un obstacle toujours subsistant à l'accroissement de la population humaine ; cet obstacle doit se faire sentir partout où les hommes sont rassemblés et s'y présenter sans cesse sous les formes variées de la misère et du juste effroi qu'elle inspire. »

Si le point de départ est faux — et nous sortirions de notre rôle en le démontrant après tant d'autres et surtout après la belle démonstration de notre maître M. E. Levasseur [1] — si, dis-je, le point de départ est faux, la conclusion tout au moins est logique et, je le répète, humaine.

Car, contrairement aux accusations profondément injustes de certains critiques [2], jamais Malthus ne défendait « la petite vérole, l'esclavage, l'infanticide et le choléra » : il les considérait comme autant d'obstacles que la *nature* oppose à l'accroissement trop rapide (c'est-à-dire au delà des subsistances) des populations humaines, et auxquels il préférait de beaucoup « la *contrainte morale* ». « C'est, dit-il, en s'adressant à ses critiques, c'est méconnaître entièrement mes principes que de m'envisager comme un ennemi de la population. Les ennemis que je combats sont le vice et la misère. C'est pour diminuer l'influence de ces redoutables adversaires que je propose d'établir entre la population et la nourriture un rapport qui leur donne moins de prise [3]. Sur le haut prix qu'on doit mettre à une grande et forte population, je ne diffère en rien des plus chauds partisans de cette doctrine. Je suis prêt à reconnaître que la puissance d'un État ne doit pas se mesurer par l'étendue du territoire, mais par l'étendue de la population. Ce n'est que dans ce qui a rapport à la manière d'obtenir cette population, et une population saine et vigoureuse, que je diffère de ces écrivains. » Jamais Malthus ne dénonça les « soupes économiques, les secours de paroisse, les bonnes actions, la charité privée et publique [4] ». Partant de ce principe, éminemment faux, que le monde est un banquet où les places sont limitées (d'autres le comparent à un bassin à capacité donnée, ou à une forêt d'une étendue déterminée), il en tire cette conclusion, *dans l'espèce*, rationnelle, que toutes les bonnes actions qui ont pour but de contrecarrer les ordres stricts de la nature sont fatalement destinées à rester infructueuses. Grand philanthrope lui-même, se dépensant et se consacrant aux œuvres de pitié et de charité, il rêvait pour l'humanité un état de prospérité où toutes les œuvres de pitié et de charité deviendraient inutiles. Jamais enfin Malthus ne glorifiait la mort prématurée, que

1. E. Levasseur, *Population française*. Paris, 1892, t. III. ch. I[er] et III.
2. Voir *Malthus and his works*, par James Bonar. Oxford, 1885.
3. *Essai sur les principes de population*. Paris, Ed. Guillaumin, p. 170.
4. James Bonar, *op. cit.*

les néo-parallélistes considèrent comme l'arme la plus parfaite que possède la nature pour le renouvellement des êtres. Adepte déterminé de la prétendue loi du parallélisme de la natalité et de la mortalité, il professait cependant et avec juste raison qu'un être sauvé de la mort vaut mieux et plus qu'un nouveau-né. « Une personne conservée par la vaccine pourra vraisemblablement travailler plus tôt à produire de nouveaux moyens d'existence que ne pourrait le faire un enfant naissant. La mort d'un enfant est une grande perte de travail et de nourriture (1) ... » Partisan d'une population nombreuse, mais saine, prospère et vigoureuse, il considère, comme plus tard MM. Bertillon père et Broca, que c'est surtout et avant tout contre la mort prématurée que doivent être dirigés nos efforts. « Le nombre proportionnel des mariages et des naissances, dit-il, avec infiniment de raison, peut être très considérable dans un pays, sans que pour cela la population y croisse d'une manière rapide. Il arrive souvent au contraire que dans tel pays la population est stationnaire ou croît fort lentement. Dans les pays ainsi constitués, non seulement la population manque de force, parce que la misère y règne, mais encore parce que le nombre des hommes dans la force de l'âge y est, en proportion, moins grande qu'ailleurs... » Et plus loin : « L'objet principal que j'avais en vue, dans mon essai, était une diminution de mortalité pour tous les âges, et j'ai proposé, pour juger du bonheur d'un peuple et de la bonté de son gouvernement, au lieu de s'attacher, comme on fait, au grand nombre proportionnel des naissances, d'avoir égard à la petitesse du nombre de ceux qui meurent avant l'âge de puberté (2). »

Avec Quételet, le célèbre statisticien belge, doublé d'un astronome éminent, la théorie du mouvement parallèle entre dans une phase nouvelle : jusqu'ici elle n'a été appuyée que sur la tradition, le préjugé et sur le raisonnement *a priori ;* désormais nous verrons mettre à son service la statistique. Or sans être à cette époque (1835) une science précisément nouvelle, la statistique, de l'avis même de Quételet, présentait bien des lacunes et un degré d'exactitude minime, circonstances qui auraient dû mettre en garde un savant aussi consciencieux et aussi prudent.

Quoi qu'il en soit, Quételet, en se basant sur la mortalité et la natalité d'un certain nombre de pays et des villes les plus importantes de l'Europe, arrive à cette conclusion qu' « une grande mortalité marche généralement de front avec une grande fécondité ».

Voici ses chiffres (3) :

Pour une naissance et un décès, combien d'habitants dans les groupes de villes et de pays :

Groupes	Habitants			
	Villes		Pays	
	pour un décès	pour une naissance	pour un décès	pour une naissance
1.	46,4	35,2	51,0	35,0
2.	32,3	27,0	45,0	28,5
3.	26,6	24,2	36,5	26,5
4.	18,7	23,2	19,7	16,1

Admettons pour un instant que les chiffres cités dans ce tableau aient été exacts

1. Malthus, *op cit.*, note à la page 173.
2. *Id., op. cit.*, p. 174.
3. Ad. Quételet, *Physique sociale*. Saint-Pétersbourg, 1869, t. I, p. 289 et 290.

— et comment admettre leur exactitude, lorsqu'on sait que la ville de Moscou, par exemple, y figure avec une natalité plus basse (1 naissance pour 28 hab.) que Paris (1 : 27 hab.) et Lyon (1 : 27,5 hab.); et que Madrid y accuse une mortalité plus basse (1 : 36 hab.) que celle d'Amsterdam (1 : 27,5 hab.) et Stockholm (1 : 24,6 h.) — admettons, disons-nous, que les chiffres cités dans ce tableau aient été exacts : la seule conclusion qu'il était permis d'en tirer était que les villes et les pays dont la natalité est haute accusent une grande mortalité, ce qui ne préjuge pas l'influence de la natalité sur la mortalité. Mais, hanté par la tradition et le préjugé, transmis de génération en génération : admettant, d'autre part, comme un axiome la théorie de Malthus sur les rapports entre la population et les subsistances (1), Quételet va beaucoup plus loin. « Tous les nombres, dit-il, qui viennent d'être cités tendent donc (*sic*) à admettre qu'il existe un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité, ou, en d'autres termes, que le nombre de *naissances est réglé par le nombre de décès*. Ceci confirme pleinement les idées des économistes qui admettent que la population tend à prendre un certain niveau, déterminé par la quantité des produits... (2) »

Il faut cependant ajouter que Quételet, tout en admettant la concordance des mouvements de natalité et de mortalité, ne pousse pas la conséquence de cette théorie jusqu'aux limites extrêmes, comme l'ont fait quelques-uns de ses prédécesseurs et un très grand nombre de ses successeurs. Parce qu' « une grande mortalité marche généralement de front avec une grande fécondité » ; parce qu' « il existe un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité » ; parce que « le nombre des naissances est réglé par celui des décès », Quételet ne croyait pas nécessaire de chanter des dithyrambes en l'honneur de la mort, ni de proclamer que les épidémies, les disettes, les guerres et autres fléaux stimulent les naissances en créant au profit des impatients des places vacantes et trop longtemps occupées par leurs possesseurs. A propos de la famine qui a régné aux Pays-Bas en 1817 (le prix du blé a atteint cette année 9 fl. 56 au lieu de 4,90 en 1816), Quételet démontre à l'aide des chiffres que la moyenne très basse des mariages et des naissances enregistrés en 1817 s'est maintenue, avec quelques variations près, pendant une période de dix ans pour atteindre le niveau normal (celui de l'année 1816) en 1826 seulement (3) ; et cependant déjà en 1819 toute trace de la famine est disparue (le prix du blé cette année est tombé à 3 fr. 72 et à 2 fl. 48 contre 4 fl. 90, prix de l'année précédant la famine). A propos de la peste qui a sévi en Prusse en 1709-1711, Quételet, se basant sur les statistiques de Sues smilch, établit que l'accroissement notable de la mortalité, loin de stimuler la natalité, était accompagné d'un abaissement considérable des chiffres des baptêmes et des mariages — abaissement qui s'est maintenu les années suivantes, après que la peste a cessé ses

1. Quételet, *Sur l'homme et le développement de ses facultés*. Paris, 1833 : « Il paraît incontestable que la population croîtrait selon une progression geométrique, s'il ne se présentait aucun obstacle a son developpement. Or les moyens de subsistance ne se developpent point aussi rapidement » (Voir ch. VII, p. 273). Et plus loin (p. 277) : « La theorie de la population peut se reduire aux deux principes suivants : *a*) la population tend à croître selon une progression géométrique ; *b*) la résistance ou la somme des obstacles à son développement est, toutes choses égales d'ailleurs, comme le carre ou la vitesse avec laquelle la population tend a croître . »

2. *Physique sociale*, t. I^er^, p. 291

3 *Physique sociale*, t. I^er^, p. 291.

ravages. « En général, ajoute-t-il, les privations ne sont pas seulement mortelles pour l'espèce humaine — *elles arrêtent encore son développement :* souvent on s'en aperçoit longtemps après que la cause a cessé d'agir (1)... »

Ce n'est pas sur la mort prématurée que Quételet comptait pour régénérer la population, pour réagir contre le dépeuplement ; — il la considérait au contraire comme un malheur public, comme un malheur national : « On peut dire qu'un pays passe à un état plus prospère quand il donne la vie à moins de citoyens, mais qu'il les conserve mieux. Les accroissements sont à son avantage, car si *la fécondité y est moindre, les hommes utiles y sont plus nombreux, et les générations ne se renouvellent pas aussi rapidement au grand détriment de la nation.*

« L'homme, pendant ses premières années, vit aux dépens de la société ; il contracte une dette qu'il doit acquitter un jour et, s'il succombe avant d'avoir réussi à le faire, son existence a été pour ses concitoyens plutôt une charge qu'un bien. Veut-on savoir ce qu'il en coûte ? Prenons les prix les plus bas : je trouve que depuis la naissance jusqu'à l'âge de 12 à 16 ans, tous les frais d'entretien d'un enfant dans les hospices du royaume des Pays-Bas s'élevaient, en 1821, dans leur valeur moyenne, à 1 100 fr. et cette somme n'est certes pas exagérée même pour la France. Tout individu qui échappe à l'enfance a donc contracté une espèce de dette, dont le minimum est de 1 000 fr. Or il naît annuellement en France au delà de 960 000 enfants, dont neuf vingtièmes sont enlevés avant d'avoir pu se rendre utiles ! La dépense qu'ils ont occasionnée, sans tenir compte du temps qu'on leur a consacré, représente au minimum la somme énorme de 432 millions de francs. Si l'on considère d'une autre part les douleurs que doivent exciter de pareilles pertes, douleurs qui ne pourraient compenser aucun autre sacrifice, on sentira combien le sujet est digne d'occuper les méditations de l'homme d'État et du philosophe vraiment ami de ses semblables. *On ne saurait trop le répéter : la prospérité des États doit consister moins dans la multiplication que dans la conservation des individus qui les composent* (2) ».

III

J'arrive maintenant à Achille Guillard, l'auteur de la célèbre formule « la vie mesure la mort et la mort mesure la vie ».

« Partout où l'espèce humaine est rapidement moissonnée, les mariages et les naissances s'accélèrent à l'envi des décès : les adultes passent et sont remplacés bien vite par des enfants, dont une petite partie seulement parvient à l'âge du travail.

« C'est pourquoi l'on pourrait ajouter au catéchisme de Say, comme résumé de la loi du mouvement de la population, cette demande avec sa réponse : Quelle est la localité où l'on trouve le plus d'enfants ? — C'est celle où l'on meurt le plus vite... La vie mesure la mort et la mort mesure la vie (3) ».

Cette proposition, que depuis on a promue à la dignité d'une « loi démographique bien connue », A. Guillard a cherché à la démontrer à l'aide d'un *prin-*

---

1. *Physique sociale,* t. Ier, p. 202.

2. *Physique sociale,* t. Ier, p. 288. Comparez avec ce qu'a dit plus tard M. Bertillon père à propos de la mort prématurée.

3. Achille Guillard, *Éléments de statistique humaine ou Démographie comparée.* Paris, 1855, ch. IV, p. 76.

cipe qu'il désigne sous la dénomination quelque peu prétentieuse d' « équation générale des subsistances » et qui est le suivant : « *Là où il y a un pain, il naît un homme* (1). » Il est en effet évident que *si* un pain produit une naissance, un décès qui supprime le consommateur mais qui laisse intact le pain doit nécessairement provoquer une nouvelle naissance. Que si on admettait qu'un décès ne doit pas avoir pour conséquence inéluctable une naissance, on doit en toute logique admettre qu'un pain peut rester sans consommateur ; en d'autres termes qu' « une partie des subsistances demeurerait sans emploi, « *ce qui n'arrive pas* (2) » Que si maintenant un homme pouvait naître sans avoir à sa disposition un pain, une partie des hommes vivrait sans manger — « *ce qui serait trop angélique !!* » .

La « proposition » de A. Guillard est édifiée sur toute une série d'hypothèses, d'affirmations et de suppositions qui n'ont pas de base solide ou qui, tout au moins, loin de pouvoir servir d'arguments, demandent elles-mêmes à être solidement établies : c'est justement ce que A. Guillard a négligé de faire. Et il a eu tort.

Il s'agit en effet de démontrer tout d'abord quel est, dans la formule d'équation des subsistances, l'ordre de succession : est-ce le pain qui précède la procréation de l'homme, est-ce au contraire l'homme qui procrée le pain ?

Je n'ai pas la prétention de résoudre ici ce problème, dont vous saisissez, Messieurs, la grande portée philosophique — c'était à Guillard de le faire. Qu'il me soit cependant permis de dire que la dernière solution est parfaitement soutenable et semble d'ailleurs la seule rationnelle.

Qu'est-ce donc que les « subsistances » ? En voici la définition très heureuse qu'en a donnée A. Guillard : « Il ne faut pas entendre par subsistances les seuls aliments, *non de solo pane vivit homo, sed de omni verbo quod procedit ex ore Dei.* On doit prendre ce mot plus au large et l'appliquer à toutes les conditions au moyen desquelles l'homme subsiste ; il comprend, outre l'alimentation et les boissons, les vêtements, le couvert, l'air même qu'on respire (3). »

Or l'immense variété des choses, substances et objets, qui constituent notre pain ou nos subsistances, peuvent être réduites en dernière analyse à un très petit nombre d'éléments primordiaux. Leurs combinaisons, multiples jusqu'à l'infini, forment ce que l'on appelle la nature au milieu de laquelle nous vivons et d'où nous tirons, *à la sueur de notre front et de par les efforts incessants de notre intelligence,* le pain, la nourriture, les subsistances. Au milieu de la nature, le rôle de l'homme consiste essentiellement — imitant en cela la nature elle même — à multiplier les combinaisons, à *créer* des synthèses, à faire intervenir les éléments différents au fur et à mesure de leur analyse, au fur et à mesure aussi de ses besoins, afin d'en tirer les subsistances nécessaires à sa vie, à son existence, à son bien-être. Dire que le pain *fait naître* l'homme ou que le pain préexiste par rapport à l'homme est aussi exact que de prétendre que le marbre et le marteau produisent le sculpteur ; que le pinceau et les couleurs produisent le peintre ; que le papier et la plume produisent l'écrivain, le poète, le philosophe ; que les cornues et les burettes produisent un

1. Achille Guillard, *Éléments, etc.*, p. 55.

2. Achille Guillard, *Éléments, etc.*, p. 56.

3. A. Guillard, *op. cit.*, p. 55. L'auteur ajoute : « On ne doit pas en exclure les conditions morales, qui, elles aussi, concourent à sustenter l'homme, et au premier rang desquelles il faut compter la vertu, la joie des bonnes actions, la securité que donne l'ordre public appuyé sur la liberté. » Peut-être manque-t-il, dans cette énumération, la lumière et la science...

Pasteur. Affirmer avec les Malthus passés, présents ou futurs que « les limites de la population sont fixées par la quantité d'hommes que la terre peut nourrir » est un non-sens. Car, sans remonter à la création, on peut affirmer qu'il y a eu dans l'histoire de notre espèce un moment où le globe terrestre ne fut habité que par quelques couples d'humains, qui, dans cette immensité, trouvaient à peine le moyen de se nourrir et de se vêtir. Et cependant, à cette époque lointaine, le sol et le sous-sol, la mer, les rivières et l'atmosphère contenaient les mêmes éléments, les mêmes richesses inépuisables qui, à l'heure actuelle, nourrissent et vêtent des milliards d'êtres. C'est le travail, c'est l'intelligence, c'est la pensée, c'est le génie qui ont fait sourdre et *vivifié* les subsistances qui existaient depuis toujours, mais qui sont restées longtemps cachées, ignorées, comme est restée ignorée l'Amérique avant la découverte de Colomb. Supprimez par la pensée les centaines de millions d'habitants qui peuplent le monde civilisé ; en d'autres termes, supprimez le travail, le savoir, l'intelligence et le génie, mais laissez intactes les richesses accumulées et mettez au milieu de ces richesses quelques centaines seulement de sauvages : au bout de quelque temps, ces subsistances auront disparu comme par enchantement, englouties par le néant, reprises par la nature ; et ces sauvages, après un court moment de prospérité qu'ils n'ont pas gagnée, retomberont dans la misère d'où ils ont été tirés, sur ce sol même qui naguère nourrissait des millions d'êtres humains ; et le monde civilisé ne sera qu'un désert triste et désolé ; et il faudra des centaines de siècles de travail et la lutte de myriades d'hommes pour reconquérir à la nature les richesses perdues. L'histoire ne nous apprend-elle pas que les nations, les empires et les civilisations ont disparu non pas faute de subsistances, mais faute d'hommes pour les produire et pour les... conserver ? La nature, Messieurs, ressemble à une jolie femme qui ne demande qu'à se rendre, mais qui ne se rend qu'après des assauts répétés et laborieux. Pour mener cet assaut il faut des hommes. C'est l'homme qui crée son pain, et il le crée, selon le mot profond de l'Écriture, à la sueur de son front : « Cherche et tu trouveras », travaille et tu produiras.

Vous voyez donc, Messieurs, combien est peu solide, combien même est éphémère la base sur laquelle A. Guillard a cherché à établir sa fameuse loi sur les mouvements parallèles de la vie et de la mort.

Aussi a-t-il essayé de consolider cette base qui, vous le savez, n'est autre que « l'équation générale des subsistances », à l'aide : 1° du raisonnement ; 2° de l'expérience.

Voyons le raisonnement : « Si la population n'était pas adéquate aux subsistances disponibles, elle serait au-dessus ou au-dessous. Elle ne peut pas être au-dessus, car une partie des hommes vivrait sans manger — ce qui serait par trop angélique. Elle ne reste pas au-dessous, car une partie des subsistances demeurerait sans emploi — ce qui n'arrive pas [1]. »

On se sent presque désarmé devant tant de candeur. A. Guillard semble avoir ignoré l'existence, durant les siècles passés, des famines périodiques *en masse* dans les pays qui, comme la France par exemple, comptent à l'heure actuelle parmi les nations les plus riches. Savant de cabinet, détaché des choses d'ici-bas, vivant dans les hauteurs inaccessibles aux simples mortels, il ne voyait pas que tout autour de lui des milliers de citoyens de tout âge se mouraient — lentement il est vrai — de

1. *Op. cit.*, p. 56.

faim et d'inanition, alors qu'à côté d'eux vivaient dans l'opulence la plus scandaleuse les privilégiés qui ne savaient que faire de leurs richesses, et dont « les subsistances » par conséquent « restaient sans emploi ». Lui qui avec juste raison comptait parmi les subsistances « l'air même qu'on respire », il ne voyait pas que, tout autour de lui, des milliers de Parisiens se mouraient à petit feu, faute de cet air qui, à profusion, est répandu dans la nature et qui cependant n'est pas accessible à tous, ni dans les villes, ni dans les villages, ni même dans les campagnes.

Voyez, Messieurs, cette statistique dressée par M. le professeur Brouardel et qui a trait à la mortalité tuberculeuse dans la population parisienne (1).

Sur 100 000 habitants de quatre groupes de quartiers : riches, aisés, pauvres, très pauvres, combien meurent de la tuberculose en une année ?

	Moyennes	
1. — Quartiers riches (*dans l'ordre décroissant*).		
Champs-Élysées (VIII^e)	140	200
Opéra (IX^e)	220	
Passy (XVI^e)	240	
2. — Quartiers aisés (*dans l'ordre décroissant*).		
Louvre (I^er)	280	350
Luxembourg (VI^e)	320	
Batignolles (XVII^e)	340	
Temple (III^e)	410	
3. — Quartiers pauvres (*dans l'ordre croissant*).		
Gobelins (XIII^e)	500	520
Hôtel-de-Ville (IV^e)	520	
Reuilly (XII^e)	530	
Vaugirard (XV^e)	540	
4. — Quartiers très pauvres (*dans l'ordre croissant*).		
Popincourt (XI^e)	560	630
Montmartre (XVIII^e)	580	
Observatoire (XIV)	650	
Ménilmontant (XX^e)	680	
Buttes-Chaumont (XIX^e)	690	

Ainsi donc, tandis que dans le quartier des Champs-Élysées, le plus riche de Paris, on constate 140 décès tuberculeux sur 100 000 habitants, le quartier des Buttes-Chaumont en accuse 690. Certains coins de la ville-lumière, particulièrement pauvres, accusent une mortalité plus grande encore. Plaisance, par exemple, compte 1041 décès tuberculeux sur 100 000 habitants ; dans un quartier misérable de Belleville, selon le témoignage d'une dame de charité qu'invoque M. Brouardel, 95 % des familles sont atteintes et par conséquent meurent de la tuberculose.

Il en est de même en ce qui concerne la mortalité générale dans les centres riches et pauvres de la ville de Paris.

1. Pr. Brouardel, *Commission de la tuberculose*. Paris, 1900.

Si nous admettons comme critérium de la richesse et de la misère le nombre d'habitants inscrits sur les listes d'indigents, nous voyons que la mortalité générale est en proportion directe du nombre d'indigents inscrits.

	Proportion pour 100 de la population indigente à la population générale	Mortalité générale pour 1 000
	—	—
Arrondissement VIII[e]	0,61	10,1
— IX[e]	1,06	12,6
— XX[e]	3,58	24,9
— XIII[e]	3,81	25,0 (1)

Dans le VIII[e] arrondissement, le plus riche de Paris, il meurt, sur 1 000 habitants, 10,1 ; dans le XIII[e], habité par la population la plus misérable de la capitale sur 1 000 habitants on enregistre 25 décès, soit une mortalité de 150 °/° plus élevée. La proportion serait encore plus forte s'il était possible de déterminer la mortalité de la population riche *seule* dans les quartiers riches, et celle de la population pauvre *seule* dans les quartiers pauvres.

Ce n'est pas à l' « esprit angélique » des populations misérables qu'il faut attribuer la dîme véritablement effrayante qu'elles payent à la mort : c'est bien à leur misère : elles meurent faute de subsistances indispensables à leur vie, à leur conservation, à leur santé.

Ce fait, hélas, n'est particulier ni à la ville de Paris, ni à la France en général. Certes, la Russie contemporaine exceptée, aucune nation civilisée n'enregistre plus, à l'heure actuelle, des famines en masse. Mais des millions et des millions d'êtres humains meurent, tous les ans, à la plus grande honte de notre civilisation, d'une mort prématurée et dont la cause doit être attribuée, non pas à la fatalité, mais au manque de subsistances, alors qu'à côté d'eux, d'autres, « les privilégiés », ne savent qu'en faire.

Mais A. Guillard était trop imbu de cette théorie optimiste, à laquelle Bernardin de Saint-Pierre venait de donner à la fin du XVIII[e] siècle un renouveau de vie, à savoir que tout va le mieux du monde dans le meilleur des mondes, que l'homme est le but suprême de la création et que la nature n'a d'autre raison d'être que l'homme et son bonheur. « Eh quoi ! s'écrie-t-il (2) dans un mouvement d'indignation, en s'adressant à Malthus, la nature dresserait un banquet des privilégiés. Non ! Vous l'outragez ! Quand un sol est déjà occupé et que la société qui l'occupe n'a pas besoin d'un homme de plus pour son travail, cet homme ne naît pas !... Où il y a un pain, il naît un homme... » !! (3).

C'est sur des arguments de cette nature et de cette force que repose l'équation générale des subsistances, qui elle-même sert de base à la *loi* démographique « la vie mesure la mort et la mort mesure la vie ». Et c'est au nom de cette *loi* établie sur le néant, que A. Guillard proclame l'inutilité des efforts de ceux qui luttent pour l'amélioration du sort des déshérités :

---

1. Voir *Statistique de la ville de Paris*, 1901.
2. A. Guillard, p. 83
3. *Op. cit.*, p. 85.

« Sociétés et comices agricoles, fermes modèles, écoles régionales, sociétes d'encouragement et de perfectionnement, académies agricoles et industrielles, vous êtes des institutions louables, vous agrandissez un pays par des conquêtes qui ne coûtent point du sang et des pleurs... Mais, ô respectables corporations, si vous croyez fonctionner pour le bien du peuple, vous vous abusez, *ou* (*sic*) la loi de la population est fausse. Car, selon la sagesse des nations et selon la statistique, partout où vos investigations patriotiques font produire un pain de plus, la nature crée une bouche de plus pour consommer [1]. »

Eh bien non ! ces respectables institutions humaines et les institutions similaires fonctionnent pour le bien des peuples, car la « loi » de la population formulée par A. Guillard est fausse.

Le « fait d'expérience » invoqué par l'auteur à l'appui de sa thèse est-il plus démonstratif ? Examinons-le.

« Les pays les plus producteurs sont les plus peuplés, et réciproquement. Il est en effet notoire que les pays de l'Europe les plus producteurs sont la Belgique, la Lombardie, l'Angleterre, la France, la Prusse. Ces peuples laborieux, fécondant la terre par un travail éclairé, tirent d'un hectare ensemencé 12,18 et 21 hectolitres de blé ; et leur industrie, dirigée par la science, ajoute ses riches dons à ceux que la culture arrache péniblement au sol. »

D'une façon très générale, il est assez exact que les pays très producteurs sont également très peuplés. Mais le réciproque est faux : de ce qu'un pays est très peuplé, on ne peut pas induire qu'il est très producteur : la densité de la population ne peut pas servir de critérium ou de coefficient de sa production. « On commettrait une lourde faute, dit M. E. Levasseur, si l'on prétendait conclure d'une manière absolue que la densité des peuples est la mesure précise de leur richesse [2]. » D'autre part il n'existe pas de rapport constant entre le degré de la densité et celui de la production dans les différents pays aux mêmes époques, soit aux mêmes pays à des époques différentes. C'est ainsi par exemple que la Chine accuse 400 habitants par kilomètre carré, la plus forte densité connue, contre 9, chiffre des États-Unis, dont la densité parmi les pays civilisés est une des plus faibles. Peut-on en conclure que la Chine est le pays du monde le plus producteur et que les États-Unis, sont le pays civilisé le moins producteur — moins producteur par exemple que la Russie (22 habitants par kilomètre carré) et la Turquie (36 habitants par kilomètre carré) [3] ? En France, les départements bretons, où la misère est notoire, présentent une densité plus considérable que, par exemple, les départements normands, très riches, très productifs [4].

Au cours du XIX[e] siècle, la densité de la population française a subi un accroissement peu notable (51 hab. par kilom. carré en 1801 ; 57 en 1821 ; 63 en 1843 ; 70 en 1866 et 73 en 1901) cependant que les richesses ou la production du pays se sont accrues dans des proportions considérables, comme l'attestent les chiffres ci-contre, page 27.

---

1. Guillard, *Éléments de statistique humaine*, p. 96.

2. E. Levasseur, *La population française*, t. I[er], p. 463.

3. Voir pour la densité de différents pays européens, *Statistisk Tidskrift*, 1901, n° 3, Stockholm, p. 193.

4. Voir E. Levasseur, *op. cit.*, p. 400-420, t. I[er].

Production du froment (*en hectolitres*) [1].

	Rendement total	Rendement à l'hectare
	—	—
1815	39 460 000	8,50
1901 . . .	109 573 000	16,12

Mines de combustibles minéraux (1).

	Production en tonnes	Prix en francs
	—	—
1814	788 000	7 895 000 fr.
1901	32 325 000	507 162 000

Machines à vapeur employées dans l'industrie (1).

	Nombre	Puissance en chevaux-vapeur
	—	—
1839	2 450	33 000
1901	58 151	1 907 000

Résultats généraux de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général.

	Longueur exploitée	Recette totale
	—	—
1841	499 kilom.	12 972 000 fr
1900	15 544	1 516 839 000

Annuités successorales (1).

	Valeur des donations, en millions de francs	Valeur des successions, en millions de francs
	—	—
1826	449	1 786
1900	1 018	7 755

Caisses d'épargne privées (1).

	Nombre de déposants	Sommes déposées
	—	—
1835	121 527	62 185 000 fr.
1901 . . .	7 246 098	3 345 036 000

Quoi qu'il en soit, admettons que le fait d'expérience énoncé par A. Guillard soit exact, à savoir que les pays les plus producteurs sont les pays les plus peuplés. En quoi cette constatation confirme-t-elle la vérité ou le « bien fondé » de l'équation générale des subsistances ? Du fait par exemple que la densité de la population hollandaise (157 hab. par kilom. carré) est beaucoup plus grande que celle de la Russie (22 hab. par kilom. carré) et que par conséquent les naissances par kilomètre carré sont plus nombreuses en Hollande — de ce fait, dis-je, résulte-t-il cette vérité que « là où il y a un pain il naît un homme » ? qu'en d'autres termes la nature dans sa sagesse et dans sa bienveillance envers son chef-d'œuvre crée un pain avant de créer un homme ? Mais le sol de la Russie est *naturellement* infiniment plus riche,

1 *Annuaire statistique de France*, vol XXII, année 1903.

qu'il ne l'est en Hollande, où, pour conquérir ce sol à la mer jalouse — je ne dis pas seulement pour le cultiver, et aussi pour le conserver — les habitants sont contraints à une lutte de chaque instant. En Russie, des espaces immenses de terres labourables, des forêts presque vierges ; des mines inépuisables de charbon, de fer, de pierres précieuses, d'or, etc., restent incultes, inexplorées, inexploitées, faute d'hommes ; de même qu'en Chine ces mêmes richesses restent inutilisées, faute d'intelligence, de savoir.

En Hollande, comme partout ailleurs, c'est l'homme qui est le seul artisan de sa fortune, de son pain, de ses subsistances ; c'est lui qui féconde la terre par son labeur, qui l'anime, qui la vivifie, et son labeur est d'autant plus fécond que son intelligence ou son génie sont plus vifs et que la part de la science mise au service du travail est plus grande. « Les pays, dit dans son langage imagé Montesquieu, les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté ; et, si l'on divise la terre par la pensée, on sera étonné de voir, la plupart du temps, des déserts dans ses parties les plus fertiles et de grands peuples dans celles où le terrain semble refuser tout... » (1).

Je le répète : affirmer que les limites de la population sont fixées par la quantité d'hommes que la terre peut nourrir et vêtir est un contre-sens : on ne limite pas ce qui n'a pas de limites, on ne limite pas l'infini. Quel est donc le mortel assez présomptueux pour nous indiquer où s'arrêtent la puissance de la nature et celle de la pensée et du génie ?

IV

Nous connaissons, Messieurs, les principaux arguments sur lesquels repose cette prétendue loi démographique en vertu de laquelle la vie mesurerait la mort, et la mort la vie. Et, certes, si l'absence de base scientifique, si la faiblesse d'arguments suffisait pour infirmer une thèse, A. Guillard aurait l'incontestable mérite d'avoir travaillé de son mieux pour démontrer l'inanité de la sienne.

Et cependant, malgré cette étonnante faiblesse d'arguments invoqués, la « loi » continuait à régner comme par le passé et même, si j'ose m'exprimer ainsi, plus que par le passé. En l'absence de toute opposition, c'est à peine si ses partisans éprouvaient le besoin d'en démontrer le bien fondé : le plus souvent on s'en servait comme d'une démonstration, pour étayer quelque théorie, quelque thèse nouvelle. Et alors on disait « loi démographique bien connue », comme on dit, loi de Newton, ou loi d'Archimède, ou même axiome mathématique, quelque chose enfin qui est au-dessus de toute contestation, de toute discussion et que d'ailleurs personne ne conteste ni discute.

Et il est arrivé ceci que, de même que tout gouvernement dont aucune opposition ne surveille les écarts tombe nécessairement dans l'absolutisme et dans la tyrannie — ce qui est le commencement de sa fin — de même la loi démographique, moins discutée que jamais, devenait de plus en plus absolue, de plus en plus despotique, de plus en plus intolérante et, ajouterai-je, de plus en plus intolérable : par les prétentions exagérées de ses partisans; par la tyrannie qu'ils entendaient exercer sur les progrès de l'espèce; par les obstacles qu'ils mettaient à toute

1. Montesquieu *De l'esprit des lois*, L. XVIII, ch. III.

œuvre humanitaire, à tout mouvement offensif et défensif contre les maladies et la mort.

Jusqu'ici, en effet, les partisans les plus fanatiques de la loi, tout en professant, en vertu de la marche combinée de la vie et de la mort, que l'un ne peut ni venir ni s'en aller sans que l'autre ne s'en aille ou ne vienne, mettaient dans leur conviction quelque tempérament : aussi bien personne ne contestait l'utilité et même la nécessité, *au point de vue de la population*, de la lutte contre la mort prématurée : les uns, pour des raisons de logique ; les autres, pour des raisons que leur raison ignorait. C'est ainsi que Guillard lui-même, qui, je le crains, à l'instar de beaucoup de critiques de Malthus, n'en connaissait les écrits que par des extraits plus ou moins infidèles et qui, disons-nous, reprochait à son illustre prédécesseur d'avoir glorifié la misère et la mort — c'est ainsi que A. Guillard lui-même en s'adressant à l'ombre de Malthus lui dit : « Au lieu de conseiller cruellement aux pauvres d'ajouter des privations volontaires à tant de privations forcées, conseillez aux hommes d'État de qui votre science vous donne le droit d'être écouté (*sic*), conseillez-leur non pas de réprimer par le plus coupable abus de la force légale le plus légitime usage des facultés naturelles, mais de prendre toutes les *mesures* [1] qui sont en leur pouvoir pour *diminuer la mortalité* [2]. Voilà le but, voilà le problème. »

Désormais, plus de tempérament, plus de sentiment, plus de pitié : la *Loi* devient et reste implacable, tel le *fatum : dura lex, sed lex.* On ne se contente plus de nous enseigner que la vie mesure la mort et la mort mesure la vie : on va plus loin et on nous dit : la vie mesure rigoureusement la mort et la mort mesure rigoureusement la vie.

En 1872, William Farr [3], l'illustre statisticien anglais, dresse le tableau suivant dans lequel les districts de l'Angleterre et de Galles sont classés selon l'élévation de leur mortalité (décès annuels pour 1 000 habitants en 1861-1870).

Nombre de districts	Pour 1 000 vivants		
	décès	naissances	excès des naissances
54.	16,7	30,1	13,4
349.	19,2	32,2	13,0
142.	22,0	35,6	13.6
56.	25,1	38,1	13,0
16.	27,8	39,1	11,3

« On voit, dit M. Jacques Bertillon, auquel nous empruntons cette citation, on voit que plus les districts ont une mortalité faible, plus leur natalité est faible ; l'accroissement de la natalité reste à peu près constamment le même. » En réalité, on voit dans ce tableau tout autre chose : on y voit que les districts à natalité forte ont une mortalité forte — et nous verrons plus loin que non seulement cette connexion n'a rien de mathématique, mais encore que la loi démographique n'y est pour rien ; — on voit aussi que l'accroissement de la population, qui n'est pas

1. Souligné dans le texte
2. Souligné dans le texte
3. Cité par J. Bertillon, voir *Rapport sur les relations entre la mortalité et la natalité.* Paris, 1903, p. 4.

« constamment à peu près le même », est plus en rapport avec le taux de la mortalité, qu'il ne l'est avec celui de la natalité ; qu'enfin la première série des districts accuse un accroissement plus rapide de sa population (13,4) que la dernière série (11,3), bien que sa natalité soit de beaucoup inférieure (30, 1 °/₀₀ contre 39, 1 °/₀₀). Cette supériorité peu négligeable des districts salubres tient évidemment au taux relativement très faible de leur mortalité, qui procure ainsi un avantage plus appréciable qu'une haute natalité... Ce n'est cependant pas la conclusion à laquelle s'est arrêté William Farr : l'enseignement qu'il en tire est tout autre. « Si des mesures d'hygiène, dit-il, venaient à réduire la mortalité des districts dont la mortalité est de 22,0 et l'abaissaient à 19,2, les naissances seraient réduites dans la même proportion ou plus encore, à savoir : 35,6 à 32,2 ; et si la mortalité était abaissée à 16,7, la natalité pourrait être réduite, comme dans les districts les plus salubres, à 30,1. Les décès perdant 5,3, les naissances perdent 5,5, comme on le voit sur le tableau... Ainsi, il n'y a pas de connexion inévitable entre la diminution graduelle de la mortalité dans le royaume et l'accroissement plus rapide de la population... »

« C'était là, dit M. J. Bertillon, une véritable prophétie. » C'était là, *étant donnés les chiffres cités,* moins une prophétie qu'un véritable crime contre la logique. Admettons, en effet, que par suite d'une erreur d'hygiène la mortalité de tous les districts anglais atteigne le taux maximum de 27, 8 °/₀₀ ; alors, par suite de cette connexion inévitable qu'admettent MM. W. Farr et J. Bertillon entre le mouvement de la mort et de la vie, la natalité remonterait dans tous les districts à 39,1 °/₀₀ soit un accroissement physiologique de 11,3 °/₀₀ pour une population de 33 millions d'habitants. Admettons au contraire que par suite d'une série de mesures d'hygiène et de prophylaxie, la mortalité des districts soit réduite au taux de 16,7 °/₀₀, (celui accusé par les districts les plus salubres d'Angleterre) et que la natalité suivant la marche de la mortalité soit réduite à 30,1 °/₀₀, taux des mêmes districts salubres ; l'accroissement physiologique remonterait à 13,4 °/₀₀, soit un gain de 2,1 pour 1 000 habitants ou 70 000 habitants par an pour la population totale du pays — résultat, on le voit, très appréciable.

Mais si la conclusion de W. Farr, eu égard aux chiffres que lui-même a cités, paraît irrationnelle, prise en elle-même, elle est des plus logiques. Contrairement à ce qu'en pense M. J. Bertillon, elle n'appuie nullement la loi prétendue du parallélisme : elle en constitue au contraire une négation, puisqu'elle ne *préjuge* en aucune façon la conséquence de la marche de la mortalité. « Il n'y a pas de connexion *inévitable* entre la diminution graduelle de la natalité dans le royaume et l'accroissement plus rapide de la population. » Il existe, en effet, des cas et des pays, où la baisse du taux de la mortalité générale est privée de toute signification, où malgré cette baisse les chances de vie n'augmentent pas — elles peuvent même diminuer — où l'accroissement physiologique de la population baisse ou reste stationnaire. Constater ce fait, dont nous aurons l'explication plus loin, ce n'est nullement donner une preuve en faveur de la loi démographique qui, elle, préjuge les effets de la baisse de la mortalité.

A ce point de vue particulier, l'opinion de M. J. Bertillon est infiniment plus catégorique : par sa netteté elle ne laisse rien à désirer.

Voici en effet comment s'exprime notre distingué collègue :

« Sauverait-on, au moyen de mesures très rigoureuses, un nombre notable

d'enfants, de la mort, que l'on n'améliorerait pas pour cela l'état de la population française : une loi démographique très connue nous enseigne que l'on n'aboutirait qu'à abaisser *d'autant* la natalité... Sauvez celui-ci de la mort, vous empêcherez l'autre de naître : la *population n'y aura rien gagné* (1).

« Ainsi l'abaissement sérieux de la mortalité française, s'il pouvait être obtenu (*sic*), serait suivi toutes choses égales d'ailleurs d'un abaissement de la natalité (2).

« La mortalité et la natalité se tiennent, et l'on ne peut pas abaisser l'une sans abaisser l'autre (3) ».

Messieurs, si nous étions, purement et simplement, en face d'une question théorique, l'opinion et les théories de notre honorable collègue auraient moins de portée : nous serions en possession d'une loi — discutable — en plus, et c'est tout. Mais il s'agit bien moins d'une abstraction que d'un problème concret, que dis-je, d'un problème vital et dont la solution rationnelle importe au plus haut point au pays : je veux parler, et vous l'avez deviné, de la dépopulation qui désole la France. Or la dépopulation est à une race ce que le déficit est à un budget : de même que le déficit peut être comblé et les finances rendues prospères soit au moyen d'économies effectuées sur les dépenses, soit au moyen de relèvements de recettes, soit par les deux moyens à la fois ; de même, semble-t-il, la dépopulation peut trouver son remède soit dans l'abaissement de la mortalité, soit dans l'accroissement de la natalité, soit à la fois dans l'abaissement de la mortalité et l'accroissement de la natalité. Que si la loi démographique n'est pas une chimère, la lutte contre la mort devient stérile ; — il est vrai que par le réciproque la lutte pour les naissances devient inutile. Que si au contraire la loi démographique n'est qu'un mirage, nous pouvons sans négliger le moins du monde les naissances, nous pouvons, disons-nous hardiment, nous mettre à l'œuvre et, imitant en cela les autres nations civilisées, lutter contre la mort sans aucune arrière-pensée, sans crainte de représailles de la part de la nature...

Ainsi donc, et nous tenons à préciser, il ne s'agit pas d'un rapport plus ou moins étroit entre la mortalité et la natalité, mais bien d'un « mouvement parallèle » de la mortalité et de la natalité : pour M. J. Bertillon la mort mesure *mathématiquement* la vie et la vie mesure *mathématiquement* la mort. Désormais la loi démographique nous enseigne que si au moyen de telles mesures d'hygiène on arrive à atténuer l'œuvre néfaste de la mort — il s'agit bien entendu de la mort prématurée, car l'autre est intangible — cette victoire sur la mort ou cet abaissement de la mortalité n'aura sur l'accroissement de la population qu'une influence *nulle*. La *Loi* en effet nous enseigne que « l'on n'aboutirait qu'à abaisser *d'autant* la natalité » ; la natalité et la mortalité se tiennent : l'on ne peut abaisser l'une sans abaisser l'autre ; en d'autres termes, sauvez celui-ci de la mort, vous empêcherez l'autre de naître : la population n'y aura donc rien gagné.

(*A suivre.*) Dr LOWENTHAL.

---

1. Problème de la depopulation, *Revue politique et parlementaire,* juin 1897. p. 557.

2. Problème, etc., p. 558.

3. La proposition Maujan et la dépopulation de la France, *Revue scientifique,* n° 14, avril 1892.